



Avis public

ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2020, 2021 ET 2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Flavie:

QUE, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal, lors de la séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 16 décembre 2019 à 19h30 au Centre municipal Léon-Gaudreault, adoptera les prévisions budgétaires de 2020 et le programme triennal des immobilisations de 2020, 2021 et 2022.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions ne porteront exclusivement que sur le budget et le programme triennal.

DONNÉ à Sainte-Flavie, ce 5^e jour du mois de décembre 2019.

Julie Dubé
Directrice générale et secrétaire-trésorière